

RÉVISION DU SCOT BUGEY CÔTIÈRE PLAINE DE L'AIN

COMITÉ DE CONCERTATION

Avancement de la révision du SCoT

Phase 2 – Projet d'Aménagement
Stratégique

17 septembre 2025



Ordre du jour 17h-19h

Les objectifs de la réunion
d'aujourd'hui :
Présentation des
réflexions sur la vision
politique de
l'aménagement du
BUCOPA pour les 20 ans à
venir

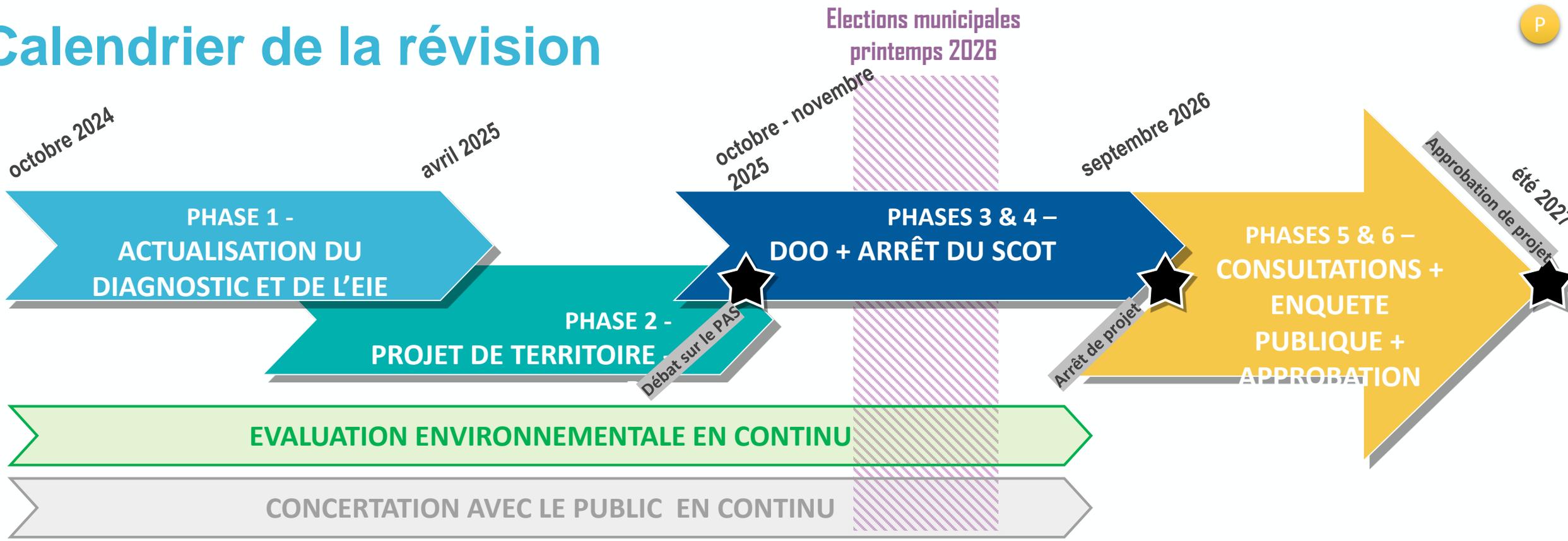
1. Avancement de la démarche et objectifs de la réunion
2. Synthèse des travaux sur le PAS jusqu'à maintenant
3. Proposition d'ajustements : du PADD au PAS

1. Avancement de la démarche

La feuille de route de la révision en cours : où en sommes-nous ? Quelles sont les perspectives pour le dernier trimestre 2025 ?



Calendrier de la révision



D'où partons-nous ?

Quelles dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire ?

Les projets d'infrastructures des 20 prochaines années ?

Où voulons-nous aller ?

Quelle vision du territoire projetons-nous pour les 20 prochaines années ?

Compte-tenu des projets d'infrastructures : quel positionnement ? Quelle organisation ?

Comment faisons-nous ?

Quels outils mettons-nous en place pour aboutir à notre projet ?

Comment nous organisons-nous pour absorber les effets des projets d'infrastructures ?

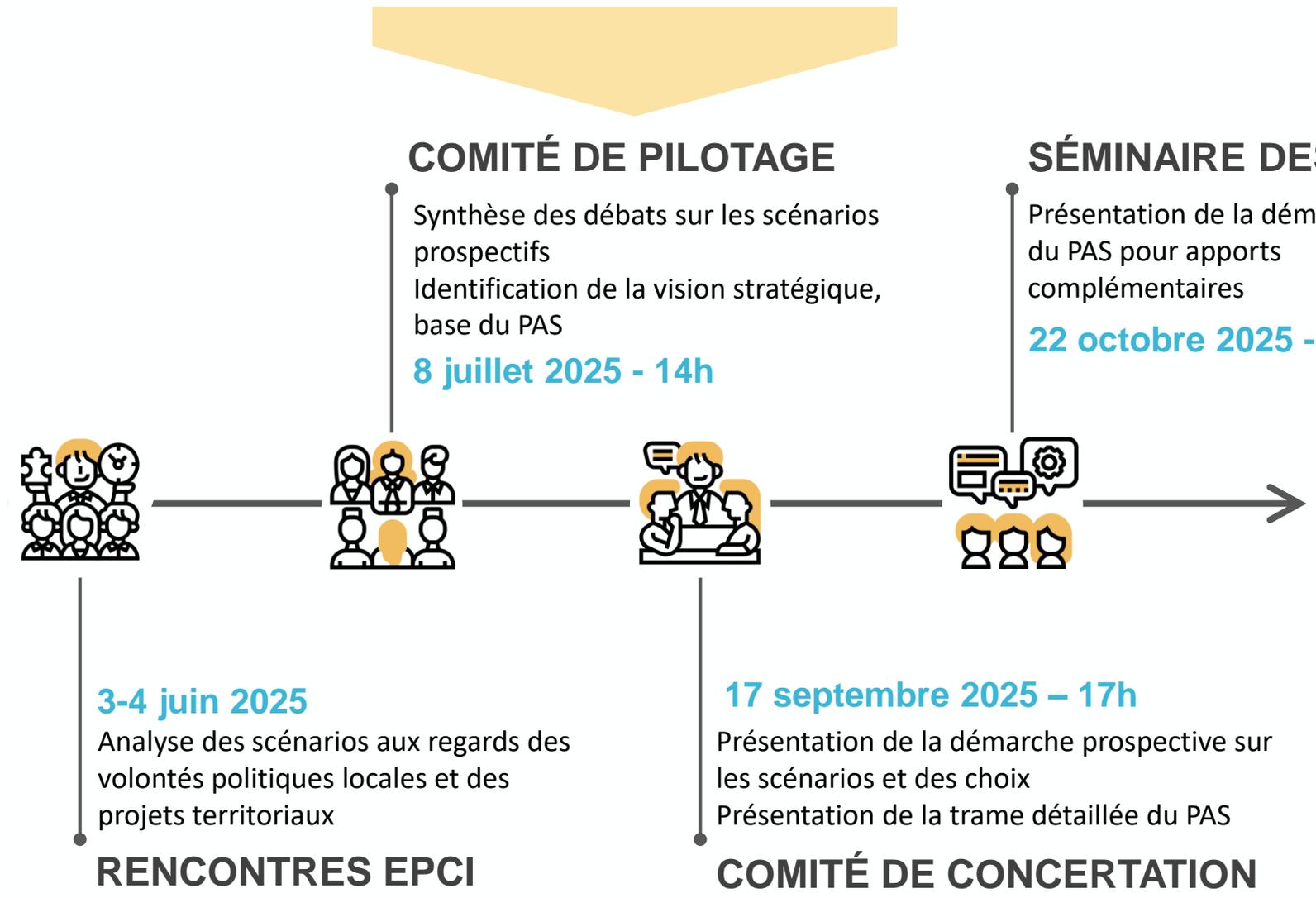
Phase administrative

CDPENAF/Commissaire enquêteur

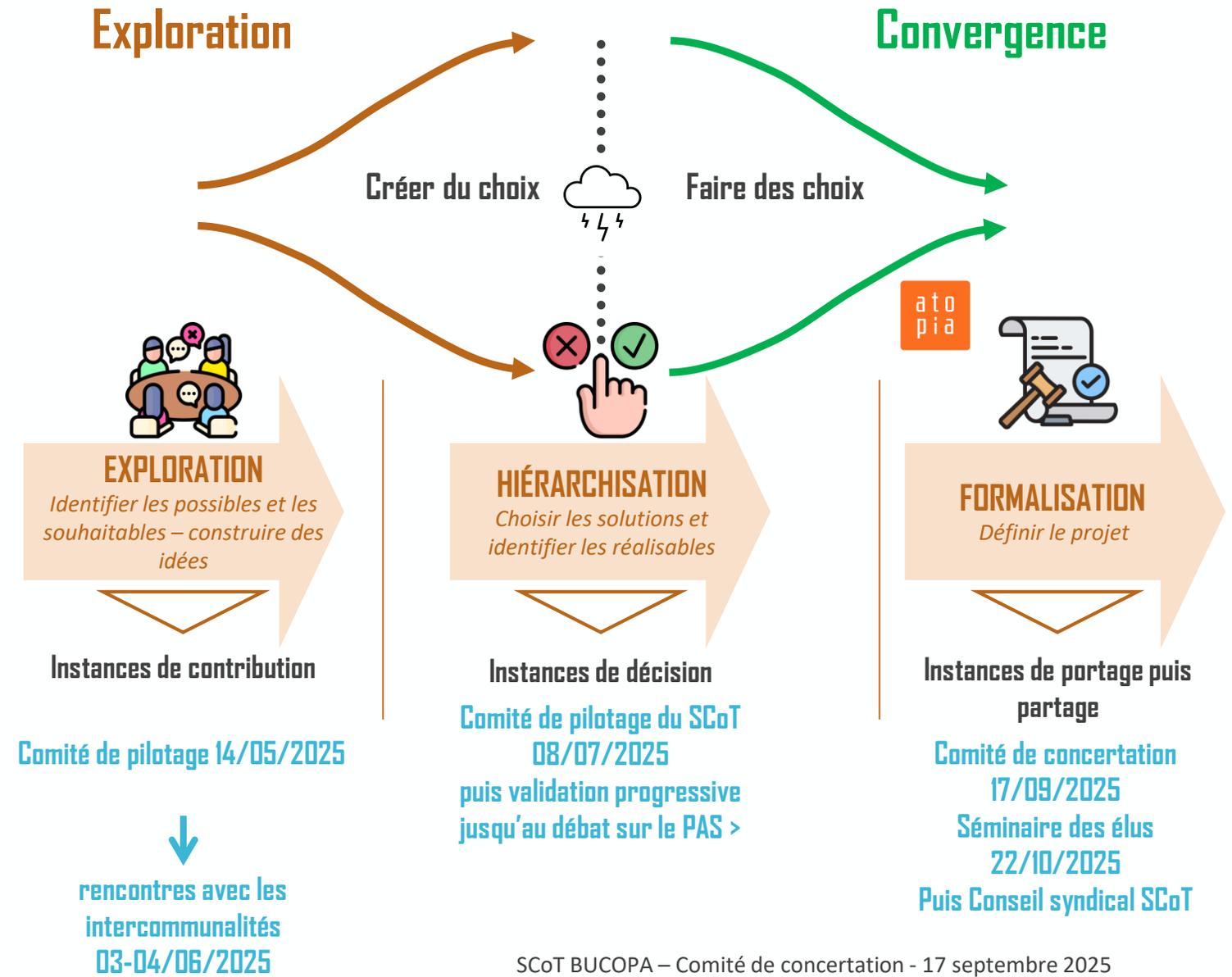
Finalisation

Calendrier de la révision - point d'étape phase PAS

Le comité de pilotage d'aujourd'hui constitue un temps de capitalisation des rencontres avec les intercommunalités de juin dernier et de proposer les ajustements du projet d'aménagement en vue de sa rédaction à l'été.



Le PAS : une démarche prospective progressive



→ La définition de la vision d'aménagement du BUCOPA portée par le PAS est définie progressivement, avec les EPCI et le Comité de pilotage du BUCOPA.

→ Objectif : débat sur le PAS au conseil syndical d'octobre/novembre 2025.

2

Synthèse des travaux sur le PAS jusqu'à maintenant



Réinterroger la stratégie générale du SCoT, non faire table rase

Délibération de prescription de révision du SCoT BUCOPA (02 avril 2024) :

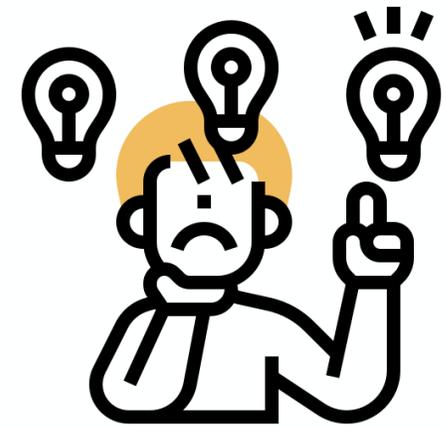
Objectifs pour la révision du SCoT :

« [...] **Réinterroger** la stratégie générale d'aménagement du territoire, au regard des nouveaux projets d'infrastructures d'envergure nationale et régionale identifiés,

Poursuivre un développement territorial équilibré en **s'appuyant sur une armature urbaine qui permette une répartition équitable du développement** en ne négligeant pas le développement des zones les plus rurales et de montagne,

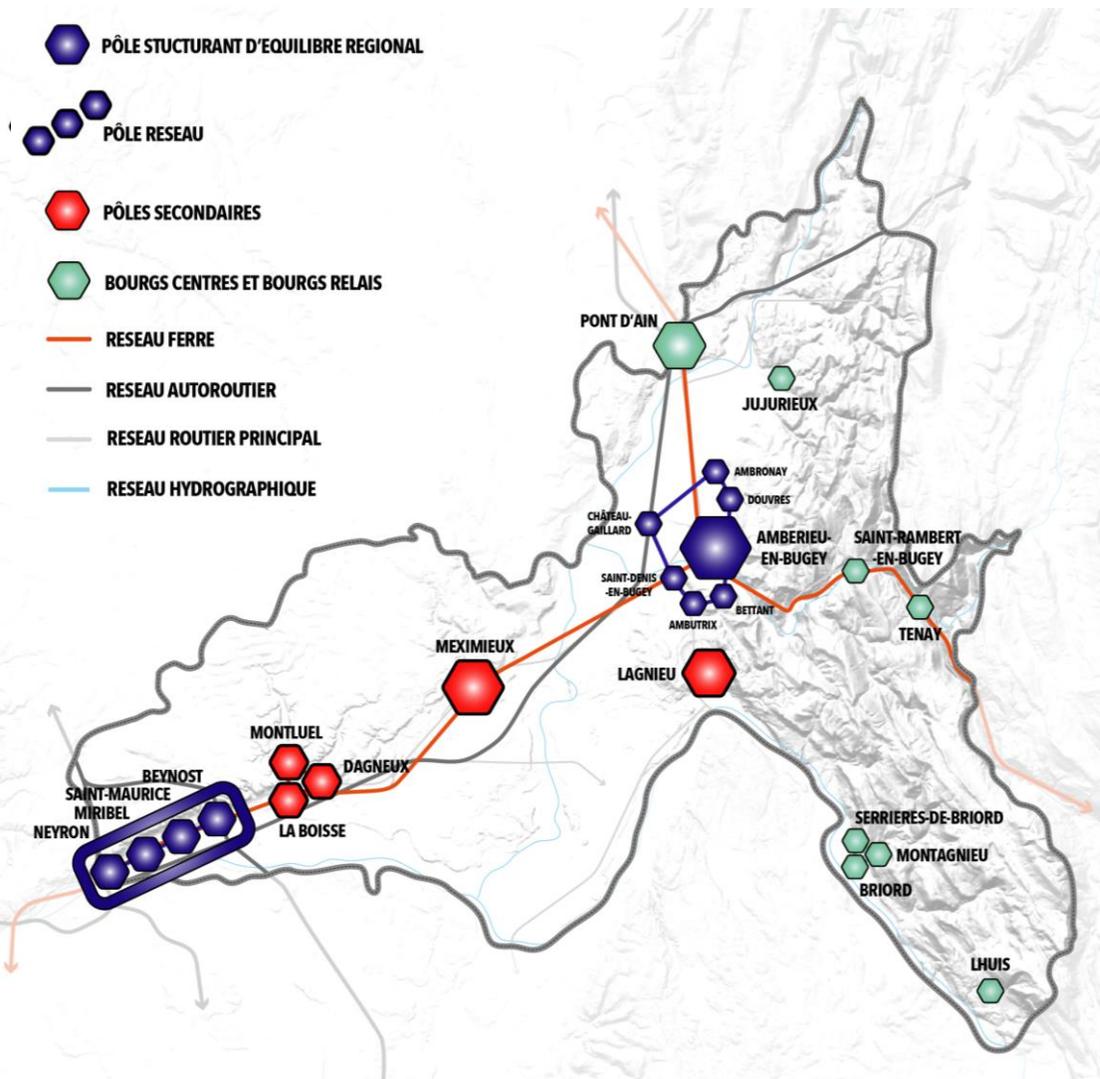
Répartir les efforts à consentir en matière de sobriété foncière en tenant compte des spécificités, potentialités et contraintes locales, en fonction des nouvelles données disponibles,

Accompagner **le territoire face aux enjeux du changement climatique** par une prise en compte des risques naturels, la protection de la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la maîtrise des émissions de GES, le développement de la production énergétique renouvelable, [...] »



→ l'objectif de la révision du SCoT BUCOPA est **bien de réinterroger la stratégie générale**, en appui des acquis et des enseignements de l'évaluation du SCoT en vigueur, **dont son armature territoriale**, et de l'enrichir des nouvelles thématiques des SCoT modernisés.

L'armature urbaine 2017 questionnée par :

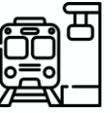


- de nouvelles opportunités et des contraintes au développement
- d'éventuels nouveaux secteurs de développement pour assumer l'effort supplémentaire (construction de logements en particulier)
- des contraintes et des marges de manœuvre faibles ou nécessitant des efforts importants et donc des arbitrages supra-communaux (investissements publics, priorisation). d'accueil

< SCoT BUCOPA 2017 : l'armature urbaine en vigueur



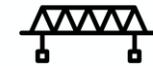
Adaptation et atténuation du changement climatique



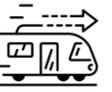
Plateforme FRET



Extension du PIPA



Franchisement du Rhône



SERM jusqu'à Montluel
CFEL / CFAL



EPR2



Musée Saint-Exupéry



Echangeur A42 Nord de Leyment

Apports des EPCI à la construction de l'armature urbaine du SCoT

Anticiper les impacts du SERM sur Montluel et l'espace de proximité.

Préserver des capacités de construction pour respecter les objectifs SRU.

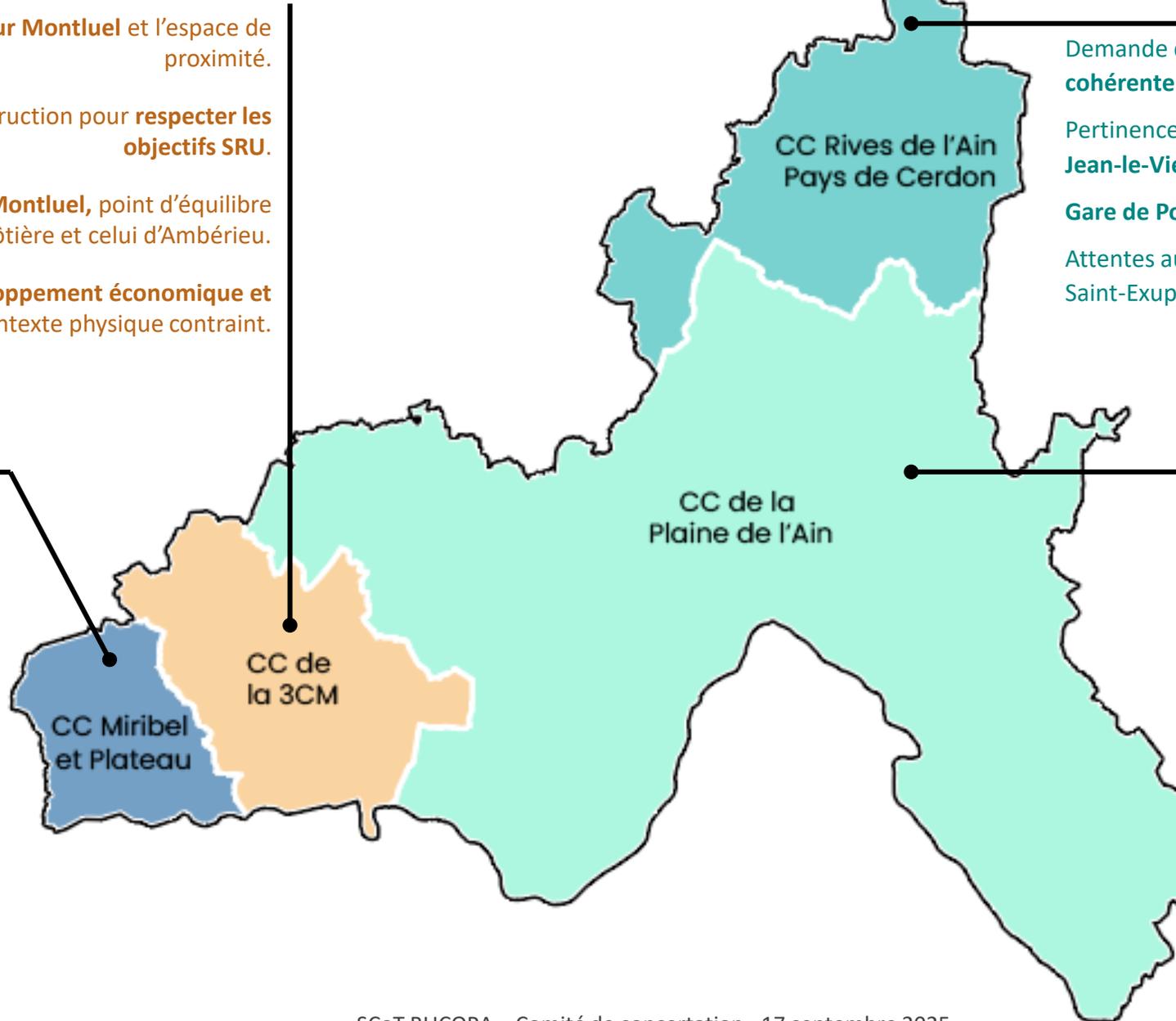
Le pôle pluricommunal de Montluel, point d'équilibre entre le pôle réseau de la Côtière et celui d'Ambérieu.

Volonté affirmée de développement économique et résidentiel, malgré un contexte physique contraint.

Nécessité de réaffirmer le rôle du pôle réseau.

Les communes déclinent déjà les objectifs du SCoT 2017 : ajustement besoins / capacités, renouvellement urbain.

Renforcement du pôle Miribel – Beynost – St-Maurice-de-Beynost – Neyron avec l'arrivée du SERM.



Demande d'une évolution de l'armature urbaine cohérente avec le cadre de développement urbain.

Pertinence d'un tripôle Pont-d'Ain – Jujurieux – Saint-Jean-le-Vieux, basé sur des fonctions complémentaires.

Gare de Pont-d'Ain affirmée comme pôle attractif.

Attentes autour des attracteurs touristiques : Musée Saint-Exupéry, cuivreries du Cerdon, grotte.

Des polarités à conforter :

Appui au projet EPR2 pour structurer le développement et anticiper les besoins futurs.

Polarité urbaine Villieu – Pérouges – Meximieux fondée sur des complémentarités fonctionnelles (enjeu d'intégration du lycée).

Saint-Rambert-en-Bugey comme pôle relais entre vallée de l'Albarine et Ambérieu, avec un bon niveau d'équipements et capacité à répondre aux besoins en secteur montagne.

Une nouvelle armature territoriale pour structurer le développement

3 niveaux d'armature retenus :

→ LES PÔLES D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL

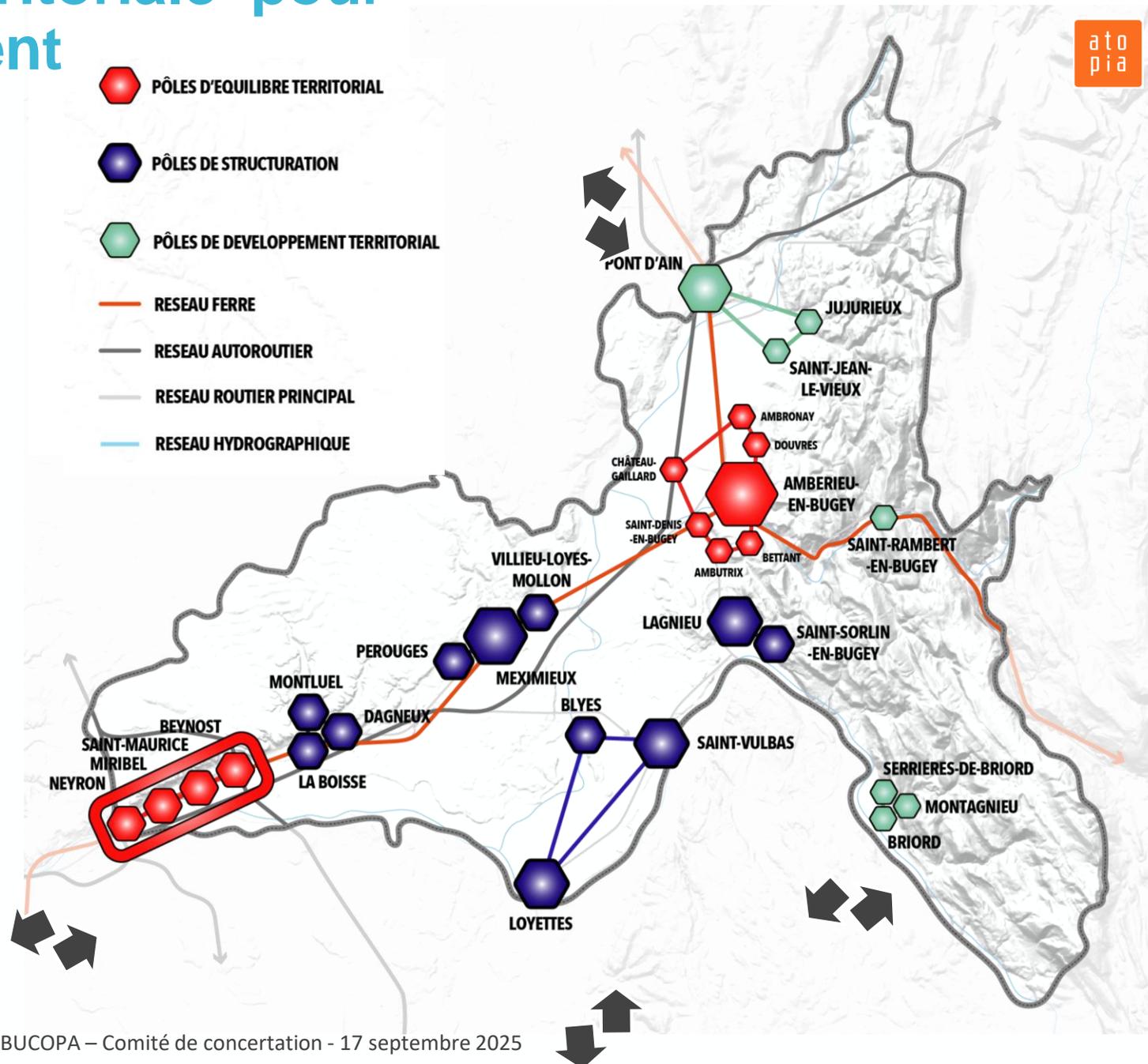
- Le pôle d'Ambérieu-en-Bugey (Ambérieu-en-Bugey, Ambronay, Ambutrix, Bettant, Château-Gaillard, Douvres, Saint-Denis-en-Bugey)
- Le pôle de Miribel (Neyron, Miribel, Beynost, Saint-Maurice-de-Beynost)

→ LES PÔLES DE STRUCTURATION

- Le pôle pluricommunal de Meximieux, Pérouges et Villieu
- Le pôle pluricommunal de Montluel, Dagneux et La Boisse
- Nouveau : le pôle pluricommunal de Loyettes, Blyes et Saint-Vulbas
- Le pôle pluricommunal de Lagnieu et Saint-Sorlin-en-Bugey

→ LES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Le pôle pluricommunal de Pont-d'Ain, Jujurieux et Saint-Jean-le-Vieux
- Le pôle de Saint-Rambert-en-Bugey
- Le pôle pluricommunal de Serrières-de-Briord, Montagnieu et Briord

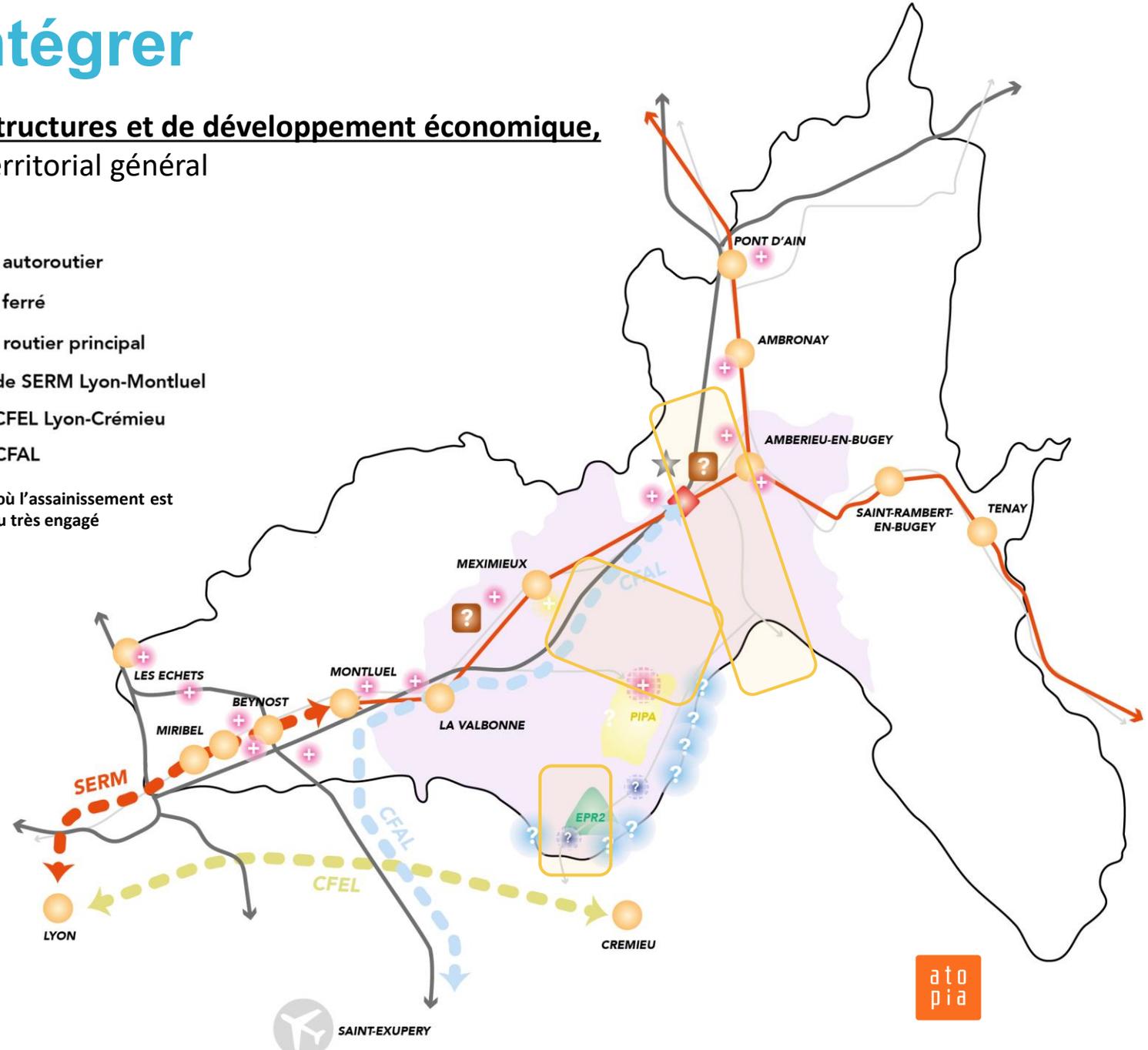


D'autres objectifs à intégrer

+

Les projets d'équipements, d'infrastructures et de développement économique,
réinterrogeant le fonctionnement territorial général

-  Gares
-  Projets de développement économique
-  Sites potentiels de franchissement du Rhône
-  Sites potentiels pour l'implantation d'une plateforme de transbordement
-  Site d'implantation pour l'aménagement d'un nouveau diffuseur autoroutier
-  Implantation potentielle d'un nouveau collège
-  Futur lycée de Meximieux
-  Musée Antoine de Saint-Exupéry
-  Réseau autoroutier
-  Réseau ferré
-  Réseau routier principal
-  Projet de SERM Lyon-Montluel
-  Projet CFEL Lyon-Crémieu
-  Projet CFAL
-  Secteur où l'assainissement est saturé ou très engagé



+

La situation de carence de certaines communes vis-à-vis des objectifs **SRU**

+

Gradation Ouest > Est des efforts à fournir pour l'accueil de nouvelles populations (et construction de logements) par les collectivités



3.

Du PADD au PAS



Le PADD du SCOT de 2017 : des thèmes encore d'actualité mais à réadapter



Le positionnement stratégique entre Métropole, Campagnes et Montagnes



La vigueur et le foisonnement industriels



Une unité territoriale à construire et une singularité à affirmer vis-à-vis des voisins rhodaniens et isérois



Valoriser et capitaliser des opportunités de développement au profit d'un équilibre emplois / actifs (moindre dépendance)

- Le BUCOPA, Porte d'entrée de l'Ain et rôle du pôle de la Côtière comme interface avec l'aire métropolitaine lyonnaise
- Le pôle d'Ambérieu, 3^e pôle du département de l'Ain, centralité principale du territoire
- **Particulariser le rôle de chacun des secteurs dans le projet** pour le BUCOPA
- Renforcer **la dimension de proximité**, en appui de complémentarités entre villes pôles et campagnes connectées, modernes mais préservées
- Préserver et valoriser la trame agro-environnementale et paysagère

- **S'appuyer sur des sites vitrines** : PIPA, fleurons industriels, accompagner la décarbonation, R&D, activités tertiaires (quartiers gares – Ambérieu / Montluel / Miribel / Meximieux, Pont-d'Ain) et touristiques (vallée de l'Albarine, anneau bleu, rivière d'Ain, ViaRhôna, Dombes), ...
- **Préserver l'autonomie, la diversité et l'animation économique** : industrie, savoirs et savoir-faire (R&D, plasturgie, agriculture, granulats, BtoB / BtoC)

- Valoriser la situation géographique **au cœur des flux** (est/ouest comme nord/sud) – couloir A42 / TER
- Être un **espace de vie choisi, vivant**, pour des modes de vie pluriels (urbain, périurbain, rural, montagnard)

... Et une nouvelle donne à intégrer

BESOIN POUR AVANCER :
CONNAITRE LES
CALENDRIERS



Les projets d'ampleur malgré une incertitude de leurs calendriers et de leurs impacts



Le ralentissement à terme de la dynamique démographique (natalité en baisse, vieillissement)



Les ressources contraintes ou sous pression à terme interrogeant les capacités à faire (sol, eau, énergie, assainissement)



L'adaptation et l'atténuation aux effets du changement climatique sur l'aménagement et les modes de vie

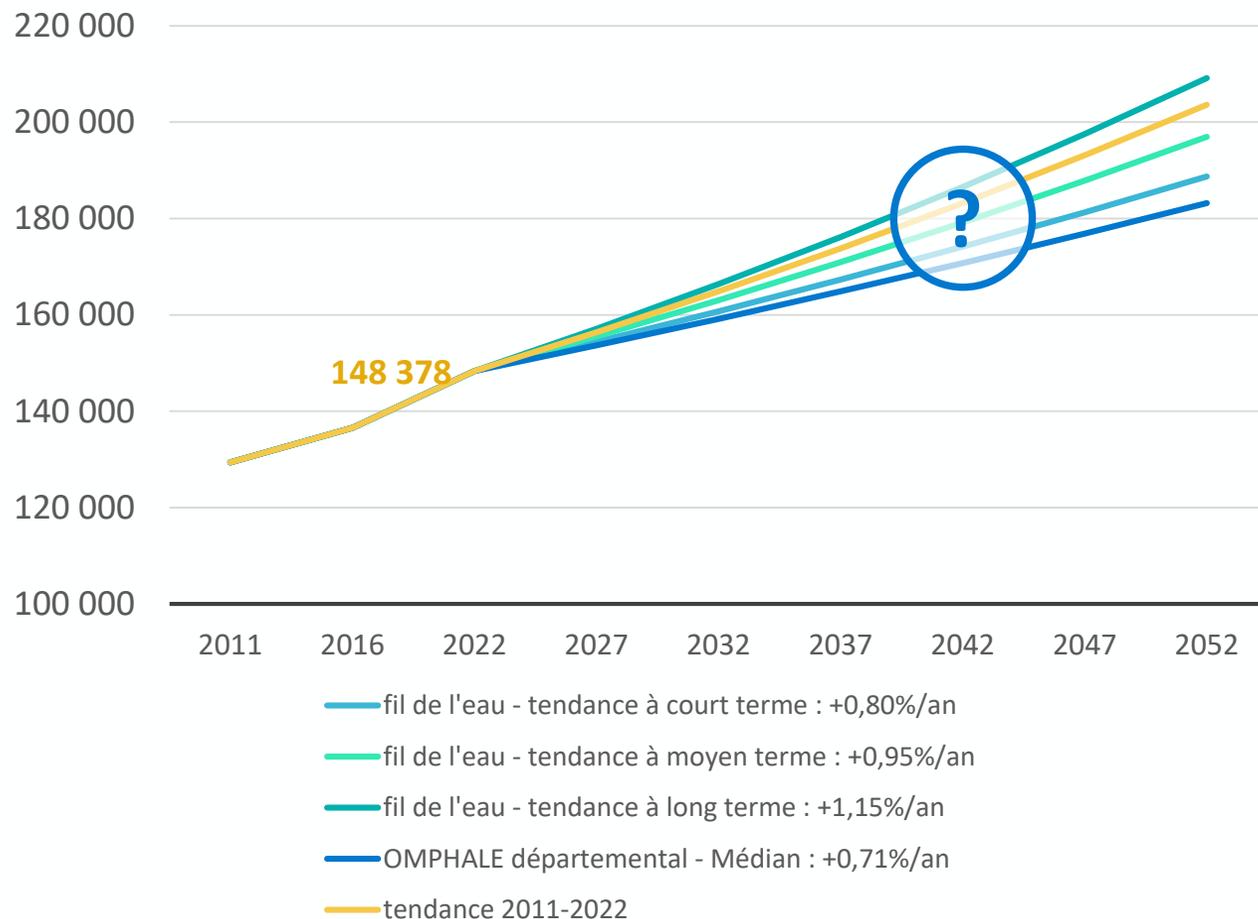


Les nouvelles thématiques des SCoT modernisé : agriculture et besoins alimentaires locaux, trajectoire ZAN (dont PENE, PER)

- **De nouveaux sites et projets structurants** par exemple le Musée Saint-Exupéry, l'entrée de ville Porte 5 de l'A42 à la CCMP, des projets industriels (EPR2, extension du PIPA, etc.), campus aéronautique, lycée de Meximieux, etc.
- **Nouvelles infrastructures** de déplacements routiers / ferrés, sur et aux abords du BUCOPA.
- **Structuration en cours de l'offre de mobilité aux échelles régionales** (augmentation de l'offre TER) **et intercommunales** (PDMs, réseaux Touquan ou Tico).
- Nécessité **de rattrapage** en matière de **parc SRU** sur les communes de La Boisse, Villieu-Loyes-Mollon et Loyettes.

Focus : quelle perspective démographique à 20 ans ?

Hypothèses d'évolutions démographiques testées



À 20 ans, la croissance démographique peut impliquer un **BESOIN DE 795 À 1 150 LOGEMENTS** supplémentaires par an. (sans EPR2)

Entre 15 900 et 23 000 logements au total.



Des besoins liés à l'évolution du parc à préciser suivant les objectifs portés dans le SCoT :

- Actions sur LE PARC VACANT (remise sur le marché) ;
- RENOUVELLEMENT DU PARC (démolition, restructuration) ;
- ÉQUILIBRE entre les hébergements touristiques et hébergements chantiers.

+ et LIÉS AUX EPR2 (ventilation entre salariés locaux, grands déplacés, nouveaux locaux).



Le besoin total en logements sera ensuite ventilé suivant la nouvelle armature urbaine du SCoT.

Le projet EPR2 : le plus impactant et probablement catalyseur des autres projets

Quelle dynamique démographique anticiper ?

Etude Etat/EDF/UrbaLyon (version de travail) + analyse atopia (extrapolations des données de l'étude) :

- 52% de la population du périmètre de proximité qui se trouve sur Bucopa
- D'ici 2042, une croissance de population comprise entre :
 - +13 100 hab. (+0,89%/an)
 - et 18 350 hab.(+1,17%/an)

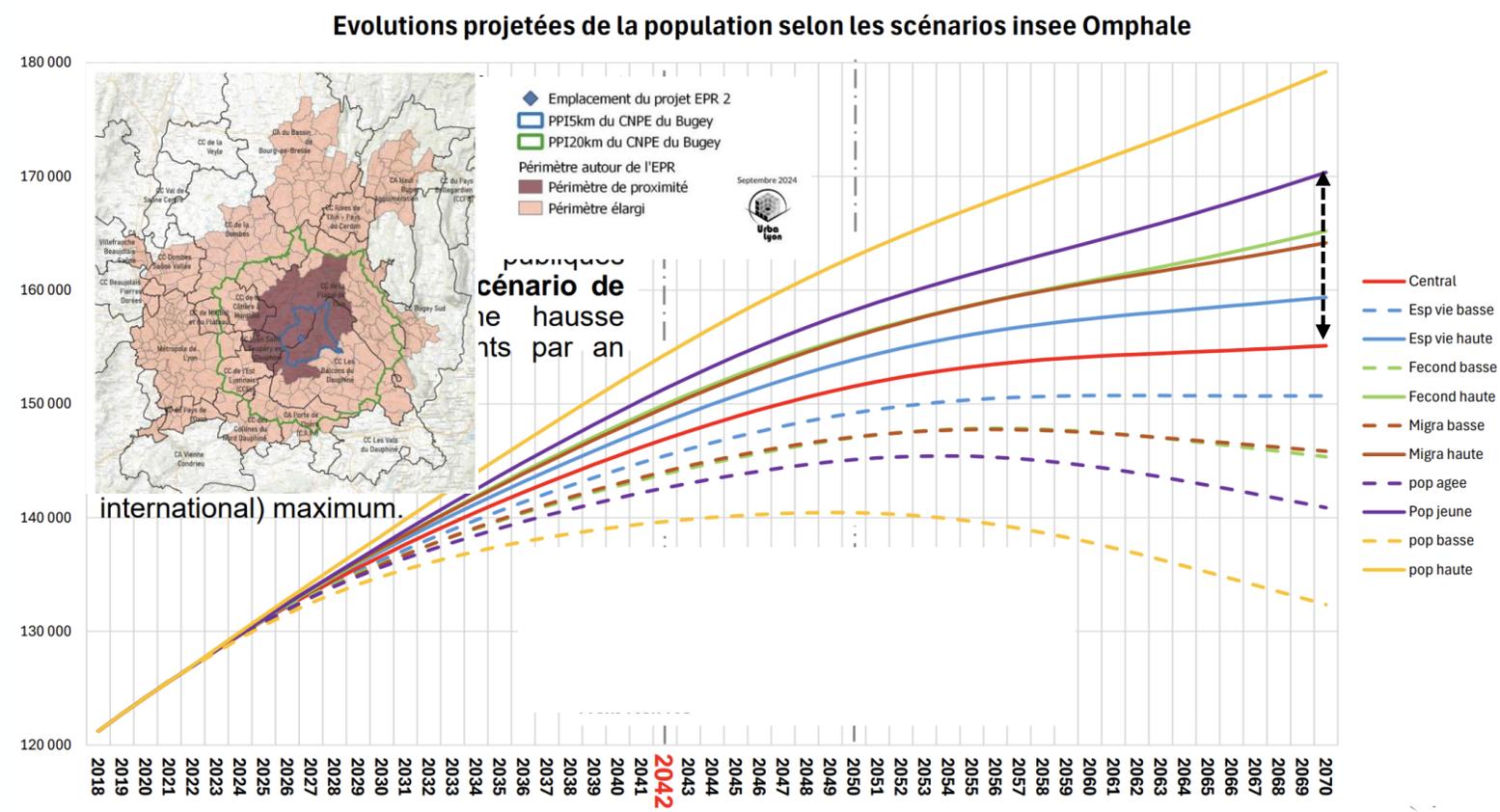
Point de vigilance :

- l'étude Etat/ EDF/UrbaLyon retient 2 projections démographiques OMPHALE :
 - scénario central ;
 - scénario moyen (NAT + MIG fortes) – TCAM observé sur les dernières années.

7 novembre 2024 |

► Démographie- Les projections possibles (hors projet EPR)

11 hypothèses Omphale à disposition, certaines apparaissant comme difficilement crédibles



Le projet EPR2 : le plus impactant et probablement catalyseur des autres projets

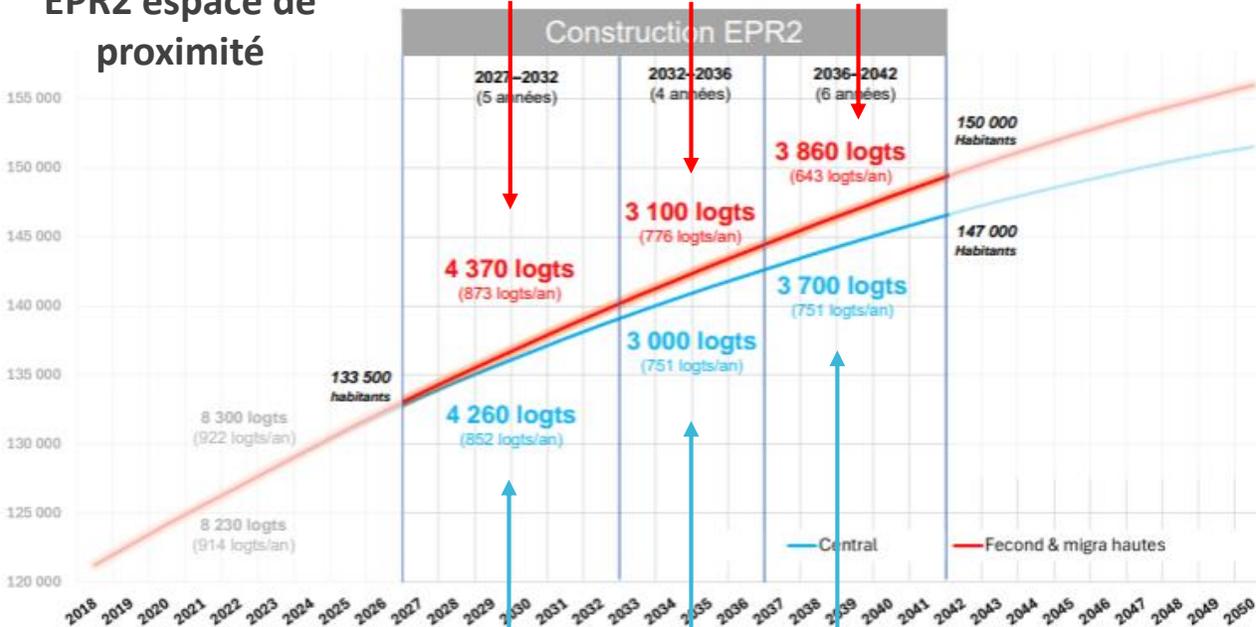
*analyse atopia (extrapolations des données de l'étude)

Scénario pop haute

Besoins supposés dans le BUCOPA (52%)*

Besoins en logements hors EPR2 espace de proximité

2 272 1 612 2 007 = 5 890

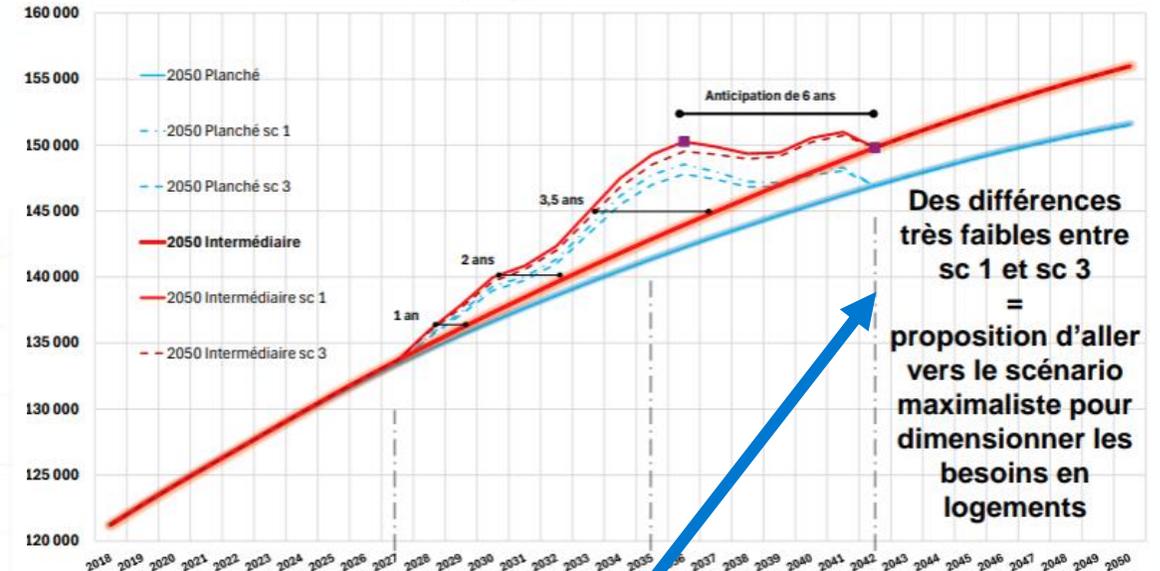


2 215 1 560 1 924 = 5 700

Besoins supposés dans le BUCOPA (52%)*

Scénario central

Le projet d'EPR2 comme catalyseur de la dynamique ; des besoins en avance de 6 ans quel que soit le scénario



L'évaluation du SCoT a montré un ralentissement de la dynamique de peuplement, appelant à modérer les perspectives à 20 ans (TCAM 2015-2021 : +0,88%/an) et donc les estimations des besoins en logements

Des besoins en logements à nuancer : ne tiennent pas compte de la mobilisation de l'offre en hébergement marchand et du logement temporaire démontable / déplaçable + colocation

Le positionnement du BUCOPA à l'échelle élargie

Positionnement stratégique porté par le PAS

Le BUCOPA aborde une phase de transformation structurante **qu'il s'agit d'organiser pour préserver l'équilibre territorial et les modes de vie pluriels.**

Sa position stratégique, entre flux métropolitains et ancrages locaux, **en fait un territoire d'opportunités à condition d'en maîtriser les effets.** L'arrivée probable des EPR2, les nouvelles mobilités et les tensions sur les ressources appellent des choix clairs en matière de développement, d'investissements. Elle appelle aussi à de nouvelles coopérations interterritoriales à différentes échelles, depuis les pôles du BUCOPA jusqu'aux territoires voisins.

Enfin, la richesse du BUCOPA tient à la complémentarité de ses entités – Dombes, Bugey, Côtière, Plaine de l'Ain – valorisées à travers l'agriculture, le tourisme et les coopérations locales. Le lien entre pôles urbains, ruralités et montagnes fonde un cadre de vie vivant, choisi et durable. Face aux mutations, le territoire entend rester maître de son évolution, dans une logique d'équilibre, de lisibilité et de soutenabilité.

La déclinaison du positionnement stratégique

Un territoire BUCOPA **riche de ses modes de vie pluriels**, entre pôles urbains, ruralités et montagnes pour **un cadre de vie vivant, choisi et durable**.

A horizon 2050, le BUCOPA **tire parti de sa position stratégique, entre flux métropolitains et ancrages locaux**, et des opportunités de développement **en maîtrisant les effets** sur les équilibres territoriaux revisités, en organisant son territoire suivant des choix clairs en matière de développement et d'investissement.

Il fonde **la réussite de son projet sur des coopérations et des complémentarités interterritoriales** multiscalaires, depuis les pôles du BUCOPA jusqu'aux territoires voisins.

1

AFFIRMER NOTRE IDENTITÉ TERRITORIALE



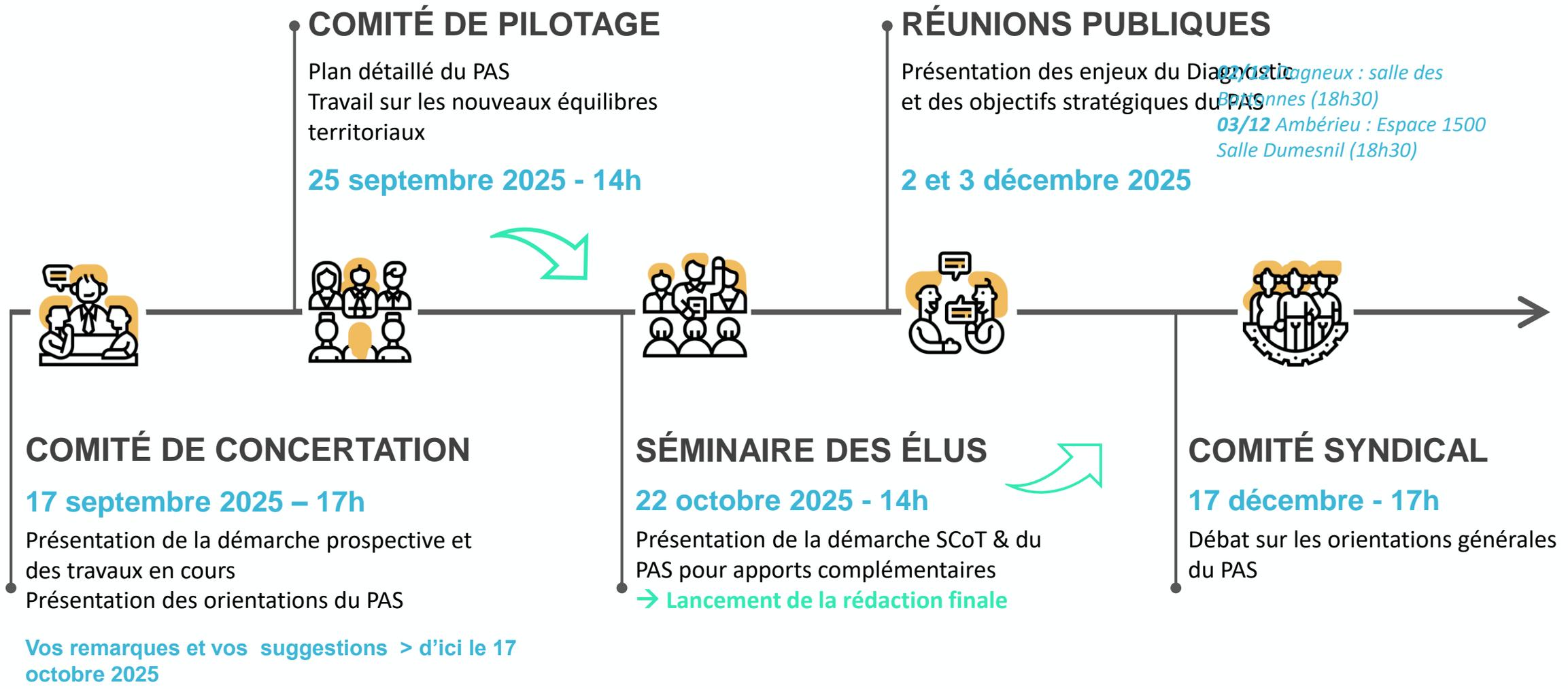
2

ORGANISER LES NOUVEAUX EQUILIBRES TERRITORIAUX

3

ENGAGER L'ADAPTATION ET LES TRANSITIONS DU BUCOPA

Les travaux en cours ou restant à mener pour l'élaboration du PAS



**Merci de votre
attention**

